

hors serie

d'

architecture  
des écoles  
d'architecture

|                                                                                                                           |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Préface</b>                                                                                                            | 9//      |
| Renaud Donnedieu de Vabres                                                                                                |          |
| <b>Introduction</b>                                                                                                       | 11//     |
| Ann-José Arlot                                                                                                            |          |
| <b>L'architecture enseignée</b>                                                                                           | 12//15   |
| Laurence Cassegrain                                                                                                       |          |
| <b>Petit portrait de quarante ans (1966-2006)</b>                                                                         | 16//19   |
| Éric Lengereau                                                                                                            |          |
| <b>L'architecture des écoles d'architecture,<br/>de la culture de l'enseignement<br/>à la singularité de l'équipement</b> | 20//27   |
| Richard Klein                                                                                                             |          |
| <b>Ensap Bordeaux</b>                                                                                                     | 28//35   |
| <b>Ensa Bretagne</b>                                                                                                      | 36//43   |
| <b>Ensa Clermont-Ferrand</b>                                                                                              | 44//51   |
| <b>Ensa Grenoble</b>                                                                                                      | 52//59   |
| <b>Ensap Lille</b>                                                                                                        | 60//67   |
| <b>Ensa Lyon</b>                                                                                                          | 68//75   |
| <b>Ensa Marne-la-Vallée</b>                                                                                               | 76//83   |
| <b>Ensa Marseille</b>                                                                                                     | 84//91   |
| <b>Ensa Montpellier</b>                                                                                                   | 92//103  |
| <b>Ensa Nancy</b>                                                                                                         | 104//111 |
| <b>Ensa Nantes</b>                                                                                                        | 112//119 |
| <b>Ensa Normandie</b>                                                                                                     | 120//127 |
| <b>Ensa Paris-Belleville</b>                                                                                              | 128//135 |
| <b>Ensa Paris-La Villette</b>                                                                                             | 136//143 |
| <b>Ensa Paris-Malaquais</b>                                                                                               | 144//151 |
| <b>Ensa Paris-Val de Seine</b>                                                                                            | 152//159 |
| <b>Ensa Saint-Étienne</b>                                                                                                 | 160//167 |
| <b>Ensa Strasbourg</b>                                                                                                    | 168//175 |
| <b>Ensa Toulouse</b>                                                                                                      | 176//183 |
| <b>Ensa Versailles</b>                                                                                                    | 184//191 |

# Petit portrait de quarante ans (1966-2006)

par **Éric Lengereau**, architecte  
chef du bureau de la recherche architecturale,  
urbaine et paysagère

Ceux qui peuvent en témoigner - et il y en a encore beaucoup - affirment que la formation des architectes français est une formation jeune. Ils ont raison. Car elle ne possède le visage qu'elle a aujourd'hui que depuis quelque quatre décennies. Et elle n'est un paysage d'une vingtaine d'écoles d'architecture que depuis son divorce avec l'École nationale supérieure des beaux-arts.

1966-1978 : des unités pédagogiques pour reconstruire l'enseignement de l'architecture

Rien ne va plus dans les rangs de la formation des architectes français. On est au mois de mai 1966 et les étudiants en architecture se mobilisent pour écrire à leur ministre de tutelle, André Malraux. Rien ne va plus et depuis longtemps. L'héritage de cette institution prestigieuse a disparu, qui procurait aux ateliers du quai Malaquais une réputation

d'excellence parcourant le monde depuis des siècles. Les années de croissance d'une France qui gagne et qui prospère forgent le cadre de vie des trente glorieuses. Elles tutoient sans complexe le paysage des grands ensembles qui dessinent l'horizon des villes et des campagnes. À la profession des architectes, elles accordent la commande et le prestige. À la formation des architectes, elles réservent l'académisme et le déclin. Sous le contrôle de l'École nationale supérieure des beaux-arts, s'exerce ainsi le pouvoir sans partage de la profession sur la formation. Les mandarins titulaires du grand prix de Rome et patrons d'ateliers sont à la manœuvre. Parfois, ils ont été des acteurs éminents de la reconstruction des villes françaises sinistrées. Parfois, ils sont encore les architectes officiels du pouvoir en charge de l'aménagement des multiples zones à urbaniser en priorité (ZUP) qui couvrent le territoire national.

Au ministre d'État chargé des Affaires culturelles qui ne croit pas plus à l'Académie qu'à l'Université, les étudiants en architecture veulent dire qu'il n'y a désormais plus aucun sens à vouloir maintenir un système de formation sclérosé, prisonnier d'une identité artistique obsolète, éloigné des mutations socioéconomiques et politiques du pays, fermé aux enjeux fondamentaux d'une société française qui s'urbanise à grands pas. Entre le campus universitaire de Nanterre et la Sorbonne du Quartier latin, le quai Malaquais accueille volontiers toutes les formes d'expression révolutionnaire de Mai 1968. La revendication principale des étudiants en architecture est double. Elle veut non seulement libérer le système de toutes les pesanteurs académiques pour que l'architecte puisse acquérir l'identité intellectuelle qui fait de lui l'homme de culture dont la société a besoin. Mais elle veut aussi permettre à l'architecte de devenir celui qu'on sollicite pour la qualité de ses productions et pour la valeur éthique de ses engagements sur la scène des transformations quotidiennes du cadre de vie des Français.

Au soir de la République gaullienne, André Malraux, ce ministre de l'architecture que l'œuvre d'art obsède autant que la mort, signe l'acte de naissance d'un enseignement de l'architecture

moins artistique mais plus ouvert aux sciences de l'homme et aux sciences de la technique. Organisées spontanément en une mosaïque d'unités pédagogiques d'architecture (UPA), les ambitions collectives se font moins idéologiques et plus pédagogiques. Souvent, elles en viennent à franchir les frontières pour que les cultures architecturales et urbaines puissent nourrir l'enseignement intellectuel du projet d'architecture et du projet urbain. Et puis, au cœur du règne de Georges Pompidou, l'affaire des Halles de Paris n'est pas seulement un traumatisme pour la communauté internationale des architectes qui se mobilisent à l'été 1971 pour en empêcher la destruction. C'est aussi, avec le concours du plateau Beaubourg, le support des nouveaux enjeux pédagogiques et scientifiques de la formation des architectes. Ainsi se font jour les premiers travaux de recherche, attestant du bien-fondé d'un investissement conséquent en matière d'élaboration des connaissances, démontrant aussi la nécessité des articulations conceptuelles entre histoire, théorie et projet.

Pour les unités pédagogiques d'architecture, l'enjeu de ces articulations conceptuelles rencontre une actualité opérationnelle directement en phase avec la « société libérale avancée » du « giscardisme » au pouvoir. La naissance d'un historicisme officiellement promu au rang des valeurs républicaines du moment ouvre le chemin à ces politiques publiques du cadre de vie - architecture, urbanisme, paysage, construction - précocement irriguées par une postmodernité « à la française ». En la matière, la stylistique officielle est largement influencée par Ricardo Bofill. Elle est intensément soutenue par les plus hautes marches du pouvoir. Elle est paradoxalement respectée par ces unités pédagogiques d'architecture ancrées à gauche, qui s'émancipent au contact des formes historiques de la culture architecturale et urbaine. Car il existe malgré tout, en 1977, une politique giscardienne de l'architecture qui fait voter la loi sur l'architecture, qui officialise les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) et qui met en place la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP). Mais il existe avant tout, pour le septennat qui

œuvre au service du cadre de vie des Français, le double souci de bien former les architectes de demain et, si possible, de réconcilier les « protecteurs » et les « aménageurs » pour le plus grand bien du citoyen.

### 1978-1995 : des écoles d'architecture au contact de l'urbanisme et de la construction

Dix ans après Mai 1968, les jeunes architectes issus du printemps des barricades sont aux commandes. Ils s'imposent dans la profession comme dans la formation à mesure que cède la génération précédente. Pour eux, les unités pédagogiques d'architecture sont encore les cocons turbulents qui autorisent la critique politique, le débat intellectuel et la contestation sociale. Mais, sans réalité statutaire, elles ne peuvent pas acquérir l'identité qui revient à toute institution d'enseignement supérieur. C'est pourquoi la réforme engagée par Michel d'Ornano vise à reprendre les choses en main et à stabiliser durablement la formation de ces architectes que l'on aimerait voir s'engager davantage dans la culture scientifique et technique que dans la culture politique et sociale. L'affaire est donc entendue : ce seront désormais des établissements publics administratifs (EPA) dotés des instances élues et nommées susceptibles de leur garantir un fonctionnement décent.

Mais Valéry Giscard d'Estaing souhaite que l'architecture « à la française » puisse s'appuyer sur un socle de formation, de bien meilleure qualité. Il souhaite que cette architecture, qui œuvre pour le rayonnement de la France dans le monde, soit le fruit d'une élite formée par la République dans des conditions élitistes. Ainsi donne-t-il les instructions les plus claires pour que le gouvernement puisse rapidement concevoir et mettre en œuvre cette école d'architecture de prestige dont personne ne veut et dont chacun s'attachera à retarder d'année en année la création.

Tandis que manifestent dans la rue ces unités pédagogiques qui ne veulent pas devenir des écoles d'architecture à n'importe quel prix, une toute autre dimension du changement se profile. Car s'engagent les grandes manœuvres de l'appareil

administratif de l'État qui conduisent, notamment, à transférer la tutelle des architectes vers un nouveau ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Au lendemain des élections législatives de mars 1978, en effet, l'enseignement de l'architecture quitte le giron culturel de la rue de Valois. Les enjeux de la direction de l'Architecture sont désormais situés au contact des politiques techniques de la construction, des politiques économiques du logement, des politiques réglementaires de l'urbanisme et des politiques environnementales du paysage. Mais surtout, dans l'esprit de cette réforme administrative qui n'ignore rien de l'histoire et de ses « survivances », s'impose une cohabitation obligée des architectes et des ingénieurs et s'exprime une figure imposée qui rapproche inéluctablement les « protecteurs » et les « aménageurs ».

L'arrivée de la gauche au pouvoir entérine la situation d'une tutelle ministérielle de l'architecture qui n'est plus culturelle. Mais l'alternance de 1981 écarte d'un revers de main l'expérience trop courte d'un grand ministère de l'Environnement « à l'anglaise » à la fois accueillant et exigeant pour l'architecture. C'est désormais l'Équipement qui a la charge de « porter » l'Institut français d'architecture (IFA), cette fragile institution née au forceps sur la base de ce qui reste du projet giscardien et qui, avec allant, complètera utilement le paysage dynamique des professions et des formations de l'architecture.

Bien entendu, les enjeux du développement de l'enseignement de l'architecture suscitent les clivages les plus divers, au sein desquels il convient de distinguer deux tendances lourdes. La première orientation se situe dans la lignée de revendications déjà anciennes qui s'expriment en faveur d'un rapprochement avec - voire même une intégration à - l'enseignement supérieur universitaire. Avec une présence accrue des sciences humaines, s'impose là l'idée d'une étroite articulation entre pratiques pédagogiques et productions scientifiques. La seconde orientation mobilise des convictions qui visent à garantir les spécificités intellectuelles - voire même l'autonomie disciplinaire - de savoirs et savoir-faire

structurés autour et au service du projet d'architecture. Avec un souci plus professionnalisant, s'impose là l'idée que la formation d'un architecte possède une intégrité « portée » par un enseignement du projet qui ne peut pas se soumettre à la culture universitaire. Au cours des deux septennats de François Mitterrand, comme logiquement, ces deux tendances opposées provoquent deux réformes successives.

Tandis que s'amorce la mécanique aux contours incertains d'une politique de la ville dont on espère beaucoup, s'engage la dynamique collective des chantiers du Président dont on n'espère pas moins (Grand Louvre, Grande Arche, Opéra Bastille...). Mais les écoles d'architecture ne semblent pas devoir être mobilisées plus qu'à l'accoutumée. La réforme pédagogique de 1984 tend à construire les passerelles et partenariats avec les universités. De fait, c'est aussi l'occasion de renforcer la place de la recherche scientifique qui, aux yeux de chacun, doit permettre aux écoles d'architecture d'être également des lieux de production de savoirs.

Un septennat, une cohabitation et quelques grands travaux plus tard, leur situation a évolué au contact des enjeux socioéconomiques de l'urbanisme et de la construction. Mais la réalité des choses n'est apparemment satisfaisante pour personne. Il convient donc d'engager une réforme qui vise à mettre en cause la précédente et à promouvoir la « culture du projet », comme étant à la fois le cœur de métier de l'architecte en devenir et la priorité pédagogique des écoles d'architecture. Pour parfaire l'édifice de ce système de formation aux multiples facettes, le ministère de l'Équipement engage une politique de recrutement par concours des enseignants titulaires de la fonction publique et une politique immobilière pour renforcer la situation matérielle des écoles d'architecture.

1995-2006 : un enseignement supérieur pour une ambition culturelle de l'architecture

La première formation gouvernementale qui inaugure la présidence de Jacques Chirac met un terme à cette « aventure » de l'architecture en dehors de la rue de Valois. Pour certains, c'est un retour à l'ordre qui souligne que l'architecture est

une affaire culturelle à proximité immédiate des enjeux patrimoniaux. Pour d'autres, c'est un retour en arrière qui souligne que l'architecture, tout en étant une affaire culturelle, ne peut pas s'éloigner de l'urbanisme et de la construction pour redevenir l'un des Beaux-Arts. Masse budgétaire non négligeable, les écoles d'architecture retournent donc, à partir de 1995, dans le champ d'action du ministère de la Culture.

Comme la direction de l'Architecture et du Patrimoine qui en assume désormais la tutelle, les vingt établissements d'enseignement de l'architecture ont ainsi plusieurs défis à relever. Le premier vise à ne pas s'éloigner des enjeux de la ville contemporaine et des territoires en mutation. Le deuxième conduit à ne pas se couper des réalités économiques de l'urbanisme et du bâtiment. Le troisième suggère de ne pas oublier que la question du logement des Français est une question prioritaire d'architecture. En somme, pour les architectes de demain et pour les compétences pédagogiques qui en assument la formation, il s'agit d'incarner cette identité culturelle du cadre de vie qui s'étend bien au-delà du périmètre traditionnellement accordé à l'action des politiques culturelles. Pour ce faire, il convient bien entendu de promouvoir encore davantage l'efficacité et la qualité de l'enseignement de l'architecture. Le processus de réforme initié en 1992 au ministère de l'Équipement se concrétise en 1997 au ministère de la Culture.

Mais déjà, les textes à peine appliqués, chacun perçoit les conséquences à court terme des déclarations de la Sorbonne (mai 1998) et de Bologne (juin 1999) des ministres européens de l'Éducation. Il faut donc se faire à l'idée qu'une énième réforme pédagogique des écoles d'architecture doit être envisagée. Pour une fois, c'est de l'extérieur que s'exprime la demande première. Au cœur du dispositif du LMD - licence, master, doctorat - mis en œuvre par les pouvoirs publics dans l'enseignement supérieur français, se situent l'harmonisation européenne des cursus de formation et la mobilité des étudiants. Au tournant du siècle, ce sont donc les ambitions partagées d'un véritable espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche qui motivent le changement

du système français. Comme les universités et les grandes écoles, les établissements d'enseignement de l'architecture ne peuvent pas ne pas être mobilisés. Il en va d'abord de leur crédibilité institutionnelle. Il en va aussi de leur volonté de « nourrir » correctement les rangs d'une profession d'architecte trop souvent malmenée. Il en va surtout de leur capacité stratégique à produire une synthèse identitaire au sein de laquelle se côtoient de manière complémentaire les deux tendances réformatrices qui se sont opposées durant les deux dernières décennies.

Parce qu'elle s'impose presque naturellement, la réforme dite « LMD » offre aux écoles d'architecture la possibilité de cette synthèse qui souligne la pertinence d'un enseignement supérieur au service d'une ambition culturelle de l'architecture. C'est bien sûr une synthèse utile. Mais c'est aussi une synthèse nécessaire qui doit rapprocher les pratiques pédagogiques, les productions scientifiques et les enjeux professionnels de la maîtrise d'œuvre. À l'issue d'un parcours périlleux de quarante années de réforme, il y a là l'occasion d'un aboutissement susceptible de garantir l'avenir d'un enseignement de l'architecture qui a déjà acquis ses lettres de noblesse. Certains précisent même - et ils sont nombreux - que cette synthèse est existentielle et que seule la création d'un doctorat en architecture pourrait la faire naître et situer définitivement la formation des architectes au niveau d'un enseignement supérieur comme les autres. Qu'à cela ne tienne, le décret du 30 juin 2005 porte création de ce doctorat en architecture, transforme le cursus de formation et modifie le diplôme d'architecte. Avec la mise en œuvre dynamique de la réforme LMD, l'année 2006 marque une étape décisive du parcours peu banal de ces vingt établissements devenus pour l'occasion « écoles nationales supérieures d'architecture ».

# L'architecture des écoles d'architecture, de la culture de l'enseignement à la singularité de l'équipement

par Richard Klein  
architecte, historien

20



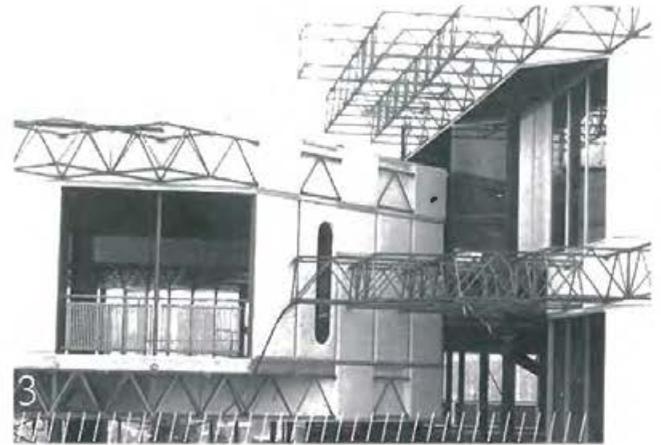
1/2/Unité  
pédagogique  
de Nancy (1969),  
Michel Foliasson,  
architecte,  
Léon Pétrouff et Jean  
Prouvé, ingénieurs./

En 1996, seule la presse locale s'est émue de la disparition de l'ancienne unité pédagogique d'architecture de Nancy. « Crissement d'acier impressionnant, la griffe de la pelle mécanique s'échine à arracher dans la douleur des lambeaux de ce que fut l'école d'architecture de Villers, incendiée dans la nuit du samedi 20 avril », annonce l'Est républicain dans sa livraison du 3 mai 1996 (1). Abandonnée depuis le 1er avril 1996, la construction, saccagée, désossée, puis en partie incendiée a disparu discrètement à l'occasion d'un vide administratif, de l'assaut de quelques pragmatiques ferrailleurs, puis d'un embrasement d'origine inconnue. Le morceau choisi qui devait occuper les abords de l'unité d'habitation de Briey-en-Forêt pour amorcer la collection d'un musée d'architecture en plein air ne sera pas mis en place. En 1969, l'architecte Michel Foliasson, les ingénieurs Léon Pétroff et Jean Prouvé avaient imaginé un espace couvert de la nappe d'une charpente métallique portée par de fins poteaux et scandé de blocs techniques maçonnés.



Dans la filiation structurelle, d'autres édifices publics de grandes et moyennes portées (2) dans lesquels Prouvé intervient au début des années 1970, mais aussi comme d'autres écoles de la génération de l'après-68, l'unité pédagogique d'architecture de Nancy offrait un outil pédagogique capable, flexible et modeste au service d'une mission d'évangélisation architecturale des banlieues.

Même ses concepteurs n'avaient sans doute pas imaginé que cette construction allait remplir sa tâche pendant près de vingt-sept ans. Né avec le ministère des Affaires culturelles, puis attaché, en 1978, au ministère de l'Équipement, le bâtiment de Villers-lès-Nancy disparaît avec le rattachement au ministère de la Culture. Loin d'y voir un itinéraire parfaitement clair, on peut déceler au moins dans ce cycle quelques symboles. Dans le contexte de la fin des 1960, les unités



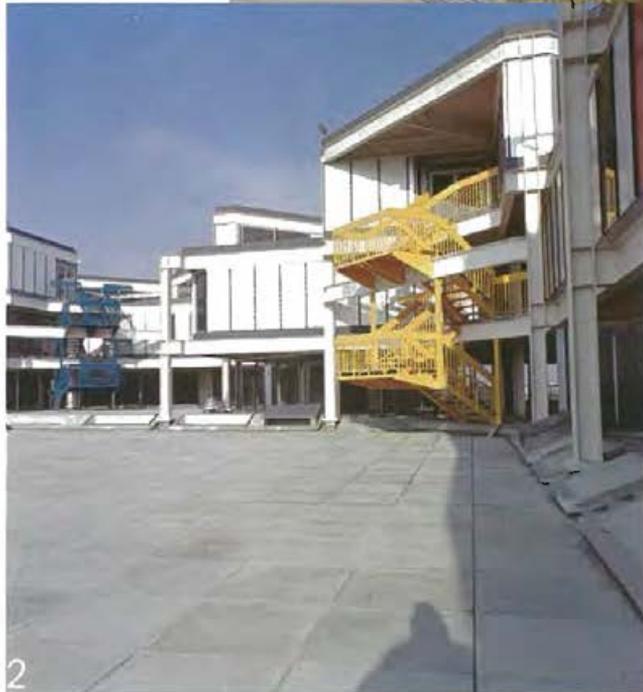
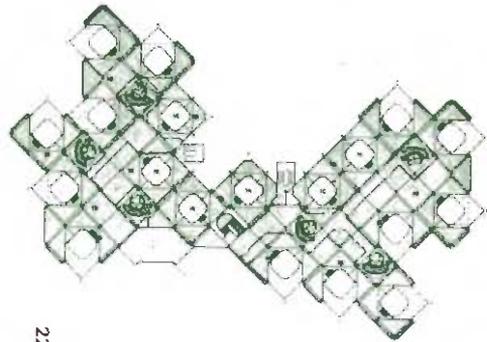
pédagogiques vont remplir une mission d'innovation en complément des objectifs quantitatifs de la période de croissance. Mais, alors qu'en 1973, la construction de logements atteint des chiffres records, la construction des écoles d'architecture ne représente manifestement pas un enjeu économique majeur. Les unités pédagogiques d'architecture construites à ce moment recherchent rarement la singularité formelle, elles partagent l'économie de moyens, les typologies modulaires ou proliférantes, en tentant d'exprimer de nouvelles valeurs : la participation des étudiants à la conception de l'école, la pluridisciplinarité, tout ce qui peut les éloigner de l'académisme et les rapprocher d'un renouvellement en marche. L'université choisit aussi, en certaines circonstances, des systèmes formels qui s'opposent à la composition traditionnelle comme l'ensemble de Lyon II-Bron-Parilly (1970-1972, René Dottelonde, architecte, avec R. Pastrana, I.-L. Veeke, Jean Prouvé et Léon Pétroff, ingénieurs) pour lequel le ministère de l'Éducation nationale porte une architecture symbolisant

/3/ Université de Lyon II-Bron-Parilly (1970-1972), René Dottelonde, architecte, avec R. Pastrana, I.-L. Veeke, Jean Prouvé et Léon Pétroff, ingénieurs./

la rénovation de l'institution : trame hexagonale, ossature métallique, parois modulaires et rue couverte.

À Nanterre (1971-1972, Jacques Kalisz, architecte, avec la collaboration de Roger Salem), les objectifs de la construction sont « d'organiser les lieux favorisant les relations entre étudiants dans divers niveaux d'enseignement à l'intérieur de l'école. Organiser les lieux favorisant les relations entre les étudiants et la population environnante, afin qu'un dialogue et qu'une information culturelle réciproque puissent exister entre étudiants et citoyens. » (3)

La combinatoire d'éléments, l'ossature métallique, les groupes sanitaires, l'enveloppe traitée à la manière d'un remplissage en panneaux laqués et les menuiseries en aluminium, tout respire la construction industrialisée, jusque la lisibilité des réseaux et des fluides, l'indépendance des cloisonnements et la flexibilité des espaces qu'elle engendre. Même si l'enveloppe de l'école d'architecture de Nantes (1972-1975, Georges Évano et Jean-Luc Pellerin, architectes, Bernard Barto, coloriste) sacrifie à la platitude d'un pan continu de verre réfléchissant justifié par l'insertion dans le site, elle se situe dans cette lignée. (4)



1/2/ Unité pédagogique de Nanterre (1971-1972), Jacques Kalisz, architecte, collaborateur Roger Salem. / 3/ Unité pédagogique de Nantes (1972-1975), Georges Évano et Jean-Luc Pellerin, architectes. /

La structure métallique formant une trame orthogonale, son dimensionnement lié aux « groupes pédagogiques de base », les noyaux de béton dévolus aux locaux techniques et aux circulations verticales sont identifiés clairement à la tendance de ces unités pédagogiques propres à se présenter comme des versions réalistes et mesurées de mégastructures horizontales. L'unité pédagogique de Toulouse (1969-1975, Georges Candilis, architecte, Paul Desgrez & Raymond Malebranche, architectes associés), installée au même moment au cœur du quartier du Mirail est l'occasion de la mise au point d'une trame carrée et de l'exploitation de ses possibilités. Comme le souligne Jacques Lucan, Georges Candilis « continue d'affirmer son antimonumentalisme, son refus du "chef d'œuvre", du "monument moderne", jusqu'à attendre de l'utilisation de trames rien moins qu'une "industrialisation de l'urbanisme". » (5) Cette expression volontaire des bouleversements que l'enseignement de l'architecture vient de



vivre, mais surtout l'expression de ses évolutions futures et de ses possibilités d'adaptation produisent des édifices développant des formes inachevées et ouvertes (6).

Dans un contexte similaire, celui de la ville nouvelle alors encore appelée Lille-Est, l'unité pédagogique de Lille (7) fait preuve d'une sagesse nordique aux abords d'un centre-ville encore virtuel au moment de sa construction (1974-1978, Pierre Eldin, architecte).

La structure verticale en béton blanc et les remplissages de briques brunes composent un édifice conçu dans une dynamique participative qui articulait avec bonheur des accents brutalistes - parpaings, béton brut, polychromie fonctionnelle pour les intérieurs et fines menuiseries métalliques - avec une lisibilité constructive toute pédagogique. Les accessoires industriels, de l'interrupteur aux éclairages en passant par la plomberie, ordonnés en réseau apparent, y exprimaient clairement une flexibilité que l'évolution des pratiques n'a

pas démentie. À Montpellier (1972-1978, Michel Rueg & Édouard Gallix, architectes), des qualités similaires sont exprimées selon un ordre méditerranéen lisible dans la structure de béton armé à trame étroite couverte d'un voûtain protégeant de vastes espaces intérieurs fluides.

Même Roland Simounet revendique cette adaptabilité des espaces pour l'unité pédagogique d'architecture de Grenoble : « Votre école ? J'ai presque envie de vous dire que ce n'est pas une école, mais un lieu en tout cas c'est ce que j'ai essayé de faire. Un lieu, une succession de lieux, d'espaces adaptables, de volumes mis à disposition, destinés. Prenez-les en charge, possédez-les, vous pouvez y dormir, y travailler, y danser, y faire du café ou griller des brochettes. Mettre en scène toutes les situations à imaginer. Inventez votre espace, complétez-le si nécessaire, seuls avec moi. Une condition cependant, respecter l'esprit des lieux. Le bâtiment est complexe, il se défend de son milieu, l'environnement est chaotique, à

**/4/** Unité pédagogique de Toulouse, (1969-1975), G. Candilis, P. Desgrez et R. Malebranche, architectes. /

**/5/** Unité pédagogique de Lille, (1974-1978), P. Eldin, architecte. /

**/6/** École de Montpellier, (1972-1978) M. Rueg et E. Gallix, architectes. /

**/7/** Unité pédagogique d'architecture de Grenoble (1973-1978), R. Simounet, architecte. /

la limite du supportable, c'est pour cela qu'il est refermé sur lui-même. [...] Le bâtiment est essentiellement flexible (peut-être trop) appropriable, autonome, imprenable (au sens défensif). Faites en votre affaire. Naturellement vous pouvez en faire une ÉCOLE (ce à quoi je ne crois pas) vous risquez d'avoir quelques difficultés d'adaptation car il est piégé. Mais je crois si fort à ses possibilités d'adaptation tout de même, si vous le voulez, en faire un lieu d'enseignement de l'architecture. »<sup>(8)</sup>

Roland Simounet se sort peut-être le mieux de l'exercice dans un site particulièrement difficile où il adopte une position relativement défensive. Il réussit à transcender un programme reposant sur l'articulation des « groupes modulaires de base » et à le plier à sa manière. On trouve à Grenoble les textures soignées d'un béton brut au coffrage savamment calepiné, les scansion des joints creux et des descentes d'eau que l'on peut lire dans la continuité des expériences algériennes et particulièrement du projet de centre Albert-Camus à Orléans-ville conçu avec Louis Miquel (1956-1959).

Même si une rencontre historique entre proliférants et pluridisciplinarité s'est bien produite dans les unités pédagogiques et que le rêve de flexibilité imaginé par des équipes enseignantes et des étudiants portés par la dynamique de l'après-68 y a trouvé une forme de réalité, les écoles ont dû s'adapter, avec plus ou moins de réussite, à d'autres objectifs. Les modifications du contexte pédagogique et du nombre d'étudiants expliquent en partie que « le sens de ces opérations inventives a été rapidement brouillé par une maintenance décourageante et par les effets de détestations provoquées par une surcharge des effectifs. »<sup>(9)</sup> Les usagers ont rapidement dénié les capacités ou même l'apparence de ces écoles et ont entrepris fréquemment des transformations hasardeuses qui ont banalisé la justesse originelle de ces architectures.<sup>(10)</sup>

Au milieu des années 1980, dans un ouvrage dans lequel Françoise Choay ne manifeste aucune tendresse à l'égard de l'architecture des années 1970, deux images illustrent le caractère pragmatique de la construction scolaire et

universitaire: la première qui représente le groupe scolaire Louis-Lechatellier à Caen, est choisie pour stigmatiser la normalisation de l'architecture scolaire. La seconde, les nouveaux locaux parisiens de l'UP6, transférés dans l'urgence en 1977, illustre la faiblesse des moyens consacrés aux écoles d'architecture: « Les futurs architectes – eux au moins – mériteraient des locaux pédagogiques propres à stimuler leur imagination et conforter leur savoir-faire. Les exemples abondent à l'étranger de monuments historiques reconvertis à cet usage – nous n'aurions que l'embaras du choix – ou de commandes prestigieuses. En France, pour loger l'unité pédagogique n°6, l'administration fait construire au fond d'une cour de la rue de Flandres le plus insignifiant et le plus triste prototype des immeubles de bureaux à bon marché, déjà un déchet. »<sup>(11)</sup> Le constat de l'auteur qui, on l'aura lu, relève plus de la description d'une situation parisienne que nationale, est cependant très significatif. Installée dans la petite écurie du château de Versailles (Jules Hardoin-Mansart, architecte), l'école d'architecture de Versailles correspond à la reconversion d'un édifice classé au titre des Monuments historiques que Françoise Choay appelle de ses vœux. L'idée que l'architecture des écoles devrait stimuler l'imagination et conforter le savoir-faire des étudiants en architecture va peu à peu prendre corps et rejoindre l'évolution des tendances pédagogiques. Les unités pédagogiques qui vont devenir des écoles délaissent la pluridisciplinarité au profit d'un « recentrage » sur le projet et participent au milieu des années 1980 aux événements qui sonnent enfin, pour ceux qui la croyaient disparue, le retour de l'architecture.<sup>(12)</sup>

Dans une logique d'économie et dans un climat de regain d'intérêt pour l'histoire et l'architecture industrielle abandonnée, des écoles investissent des constructions désaffectées. Les locaux composites d'une ancienne école de chimie sont reconvertis, en 1982, pour l'école de Clermont-Ferrand. Une ancienne rubanerie accueille l'école de Saint-Étienne, en attente aujourd'hui d'une extension-restructuration. À Strasbourg, le garage d'un concessionnaire automobile est

reconverti (Guy Clapot & Michel Moretti, architectes, 1981-1985). Ces trois dernières écoles, par leur implantation, symbolisent aussi le retour de valeurs urbaines traditionnelles. C'est aussi en 1982 que l'UP 8 s'établit dans les anciens ateliers Meccano au cœur du quartier parisien de Belleville. Rouen, qui fut la première école régionale d'architecture créée en France, quitte l'école des beaux-arts pour rejoindre Darnétal, à l'est de l'agglomération Rouennaise. Le nouvel établissement (1982-1985, Patrice Mottini et Pierre Duflo, architectes, Maryvonne Frossard, coloriste) donne lieu au croisement d'un édifice industriel de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ancienne filature et fabrique de bretelles, avec « l'expression de la réalité de l'école en mutation ». Les termes oniriques d'un programme, les contraintes structurelles et la définition des objectifs : « préserver la mémoire historique de l'ancien édifice et exprimer sur d'autres registres le réinvestissement du bâtiment par d'autres institutions »<sup>(13)</sup>, ont été servis par une intervention postmoderne kafkaïenne qui a eu en son temps, avec son extension nommée les « ateliers du parc » (1989-1995), ses zéloteurs impénitents<sup>(14)</sup>.

En mettant fin à quatre-vingts années de localisations provisoires, la nouvelle école d'architecture de Lyon à Vaulx-en-Velin (1981-1987, Françoise-Hélène Jourda et Gilles Perraudin, architectes) signale aussi la fin du rêve de pluridisciplinarité et le resserrement des différentes disciplines concourant à la formation des architectes. « La composition du bâtiment contribue à affirmer l'autonomie de l'architecture par rapport à la fonction, développant des lieux dont l'identité n'est pas liée à un usage, mais à la qualité de l'espace créé (volume, matière, lumière). De la même façon, la référence à de grands archétypes permet de dépasser l'adéquation immédiate à une fonction (qui est éphémère), pour signifier un point de vue plus fondamental sur les lieux de l'étude et de la réflexion, ou ceux de l'expérimentation et de l'autonomie de l'étudiant. »<sup>(15)</sup>

Les auteurs du projet, portés par la citation de Louis Kahn « l'architecture doit être ce qu'elle veut être », convoquent Jacques-François Blondel et les permanences de l'enseignement dans un élan entièrement voué à l'affirmation d'une hypothétique « permanence de la pédagogie du projet d'architecture », qui va bientôt sonner comme une évidence dans tous les esprits et être souligné par les textes officiels.

Si l'on en juge par sa réception positive dans la presse spécialisée et son signalement régulier par la critique<sup>(16)</sup>, l'école de Lyon, marque assurément un tournant dans les formules adoptées par les écoles d'architecture. Assise sur un lourd soubassement de béton armé comprenant des formes archétypales comme de grands arcs, surmontée d'une



**/1/** École d'architecture de Lyon à Vaulx-en-Velin (1981-1987), F.-H. Jourda et G. Perraudin, architectes. / **/2/** École d'architecture de Bretagne (1986-1990), P. Berger, architecte, avec L. Feveile) /

//

//  
25

légère et expressive charpente en bois, l'école de Lyon est aussi une des plus ambiguës. Rationnelle et postmoderne, elle emprunte aux doutes de l'époque et aux certitudes de l'avenir pédagogique. Elle manifeste à la fois le renouvellement de l'intérêt pour une ville traditionnelle, symbolisée ici par une rue intérieure introvertie, et une forme de repliement sur soi-même au cœur du contexte urbain d'une ZUP. Mais elle est aussi l'expression d'une pédagogie de l'atelier comme lieu spécifique d'un enseignement qui capte la lumière naturelle pour la canaliser au cœur de l'édifice.

Installée sur une friche industrielle d'un faubourg de Rennes, l'école d'architecture de Bretagne manifeste avec plus de discrétion cette évolution (1986-1990, Patrick Berger, architecte, avec Laurence Feveile). L'établissement est partagé entre la réutilisation d'un ancien bâtiment industriel et une partie neuve, consacrée principalement aux ateliers, implantée le long d'une rivière dont elle épouse le tracé. Un socle de granit, la structure habillée d'iroko, le béton brut des intérieurs, une attention particulière à la valeur constructive, un aspect didactique sans bavardage ni ostentation expliquent que les commentateurs ont aussi imaginé les effets pédagogiques

positifs<sup>(17)</sup> de la place qu'accorde le nouveau bâtiment à l'expression de la pratique d'atelier.

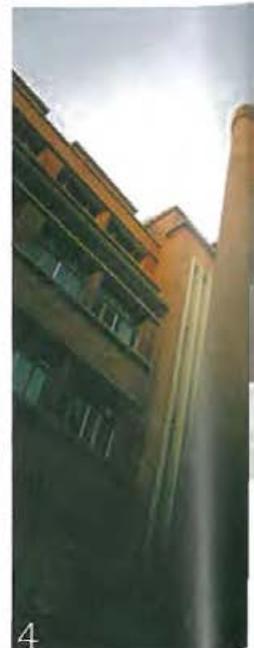
Deux écoles plus récentes pourraient illustrer les hésitations contemporaines des écoles et de leurs commanditaires. Version sévère d'une doctrine constructive aux accents classiques, l'école d'architecture de Nancy (1993-1996, Livio Vacchini, architecte) place l'ordre et les dimensions au service d'une pureté plastique extrême. Cette forme louable de résistance aux tendances dominantes de l'architecture contemporaine en France prend les traits d'une cathédrale blanche, expression radicale d'une pensée sur l'architecture et l'insertion urbaine. Avec Marne-la-Vallée (1994-1999), Bernard Tschumi inaugure, quant à lui, l'école de la culture globalisée, une école à l'âge du modème et de la mobilité : « Plus d'idéologie dominante; l'informatisation dont on n'imagine pas les conséquences, l'importance d'une culture globale et non plus d'une culture spécifique... »<sup>(18)</sup>

Il est question de lofts industriels, d'anticipation de la pédagogie et d'une architecture, « fruit d'un concept programmatique plutôt que d'un concept forme l » pour laquelle un commentateur n'hésite pas à utiliser, au risque de



/1/ École d'architecture de Nancy (1993-1996), L. Vacchini, architecte./  
/2/ École l'architecture de Marne-la-Vallée (1994-1999), B. Tschumi, architecte./

/3/ École d'architecture de Paris-la-Seine en chantier en 2006, F. Borel, architecte./  
/4/ École d'architecture de Paris-Belleville en chantier en 2006, J.-P. Philippon, architecte./



l'indigestion, la figure improbable du « sandwich épais » en annonçant une très optimiste fin des mandarinats (20). Pourtant, entre ces deux exemples extrêmes, les ressemblances sont plus nombreuses qu'il n'y paraît. Nancy, comme Marne-la-Vallée, illustrent comment ce pluralisme formel, qui pourrait simplement refléter la diversité des pratiques, masque la tentation de fixer immuablement la morphologie d'un enseignement caractérisée par une effervescence perpétuelle. La sculpturale et hédoniste nouvelle école de Paris-la-Seine, (Frédéric Borel, architecte), qui dominera les flans de l'ancienne usine d'air comprimé Sudac dans la ZAC Paris Rive gauche, ou la très sérieuse école d'architecture de Paris-Belleville (Jean-Paul Philippon, architecte) qui, en se glissant dans le rationaliste lycée Diderot « tourne le dos aux installations de nouveaux objets en campus » et ambitionne de renouveler la typologie scolaire, constituent aussi des versions opposées d'un édifice censé accueillir des usages semblables. Mais, ces chauds et froids contemporains auxquels nous sommes habitués, qui balancent entre la raison pure et la plastique, ne risquent-ils pas une obsolescence plus rapide que leurs aînées ? Le vieillissement prématuré des écoles de l'après-68 est moins le résultat d'une inadaptation à de nouvelles pédagogies que d'un idéalisme rattrapé par de nouvelles conditions matérielles d'enseignement. Les écoles plus récentes, celles dont l'architecture matérialise le réalisme des doctrines à l'œuvre, devront certainement s'adapter aux futurs idéaux pour éviter d'être des monuments temporaires d'un état provisoire de l'enseignement de l'architecture en France.

<sup>1</sup> Anon., « École d'archi : chronique d'une mort annoncée », *L'Est républicain*, 3 mai 1996.

<sup>2</sup> Une photographie de l'unité pédagogique d'architecture de Nancy en construction figure dans « Jean Prouvé, l'idée constructive », D. Clayssen, Dunod, 1983, Paris, p. 161.

<sup>3</sup> « École d'architecture de Nanterre », Jacques Kalisz, in *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 160, février-mars 1972, pp. 80-85.

<sup>4</sup> « L'École d'Architecture de Nantes », Créé, n° 34, avril-mai 1975, pp. 68-69.

<sup>5</sup> « Architecture en France, (1940-2000) », Jacques Lucan, *Le Moniteur*, 2001, Paris, p. 147.

<sup>6</sup> Seules deux écoles construites dans les années 70 relèvent de logiques différentes. À Marseille, l'école d'architecture chausse les dignes habits de l'école des beaux-arts conçue par René Egger entre 1966 et 1968. À Bordeaux, l'architecte Claude Ferret dessine une école d'architecture (1970-1974) atypique, dont l'expression ostentatoire, sans doute décalée au moment de sa réalisation, pourrait paraître maintenant comme l'anticipation de certaines tendances contemporaines.

<sup>7</sup> Une photographie de la maquette du projet paraît dans « L'Unité pédagogique d'architecture de Lille », *Techniques et Architecture*, n° 302, décembre 1974-janvier 1975, p. 48.

<sup>8</sup> « Carnet 084, 28 février 1979 et 1<sup>er</sup> mars 1979 », Roland Simounet, Archives Roland Simounet, CAMT, Roubaix.

<sup>9</sup> « De la croissance à la compétition 1967-1999 », Gérard Monnier, in « L'architecture moderne en France, tome 3, Picard, 2000, Paris, p. 38.

<sup>10</sup> La retenue des transformations explique que l'école de Grenoble a réussi son adaptation à de nouvelles configurations urbaines tout en préservant la plupart de ses qualités d'origine. Mais c'est un cas plutôt rare. La considération pour l'existant a peut-être été aussi renforcée par la vigilance de l'administration qui a labellisé l'école de Simounet au titre du patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle.

<sup>11</sup> « Production de la ville, esthétique urbaine et architecture », Georges Duby (dir.), Françoise Choay, in « Histoire de la France urbaine », tome V, Seuil, 1985, Paris, pp. 238-239.

<sup>12</sup> « Enfin l'architecture », Jean-Pierre Le Dantec, Autrement-dit, 1984, Paris. L'ouvrage

commence par relater l'inauguration d'une exposition de l'Institut français d'architecture consacrée à l'architecture française contemporaine. L'auteur y voit le signe d'un tournant dans l'architecture française de l'après-guerre et la célébration de son renouveau.

<sup>13</sup> « Un lyrisme contenu, l'école d'architecture de Rouen », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 233, juin 1984, pp. 24-29.

<sup>14</sup> « Les Ateliers du parc, école d'architecture de Normandie à Rouen (1989-1995), Patrice Mottini architecte », Sens & Tonka, 1997, Paris.

<sup>15</sup> « Problématique architecturale dans l'école d'architecture de Lyon », Françoise-Hélène Jourda et Gilles Perraudin, Champs Vallon, 1988, p. 3.

<sup>16</sup> Pour Jacques Lucan, l'école de Lyon est une des traces de l'inscription du travail de ses concepteurs dans l'horizon d'une rationalité qui les fait réfléchir aux raisons « objectives » de la conduite d'un projet, Gérard Monnier relève la critique du brillant et stimulant catalogue des techniques récentes qui poserait des problèmes en termes de commodité d'usage et de facilité de maintenance.

<sup>17</sup> « Universités, écoles supérieures », Denis Lenglard & Agnès Vince, *Le Moniteur*, 1992, Paris, pp. 60-66.

<sup>18</sup> « La Structure et le singulier », Ivan Le Garrec, *Techniques & Architecture*, n° 428, novembre 1996, pp. 18-22.

<sup>19</sup> Bernard Tschumi cité dans *D'Architecture*, n° 55, mars 1995, p. 10.

<sup>20</sup> « Contre les chapelles une cathédrale », Francis Rambert, *D'Architecture*, n° 55, mars 1995, pp. 10-13. On peut avoir quelques scrupules à associer à ces deux derniers exemples l'école de la Réunion (Architecture-Studio & agence Delcourt, 1999-2002), qui en rassemblant une école d'architecture consacrée au premier cycle à une école des beaux-arts, propose un objet spectaculaire et aérodynamique justifié par les termes d'un discours rodé à la pratique des concours publics : un équilibre entre contextualité et fonctionnalité, entre technicité et convivialité (qui) répond autant à des critères pédagogiques et esthétiques qu'à des exigences climatiques et urbaines.



# École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de **Lille**

[www.lille.archi.fr](http://www.lille.archi.fr)

**Établissement public /**  
ministère de la Culture  
et de la Communication  
**Coordonnées**

2, rue Verte  
59650 Villeneuve-d'Ascq  
Tél / 03 20 61 95 50  
Fax / 03 20 61 95 51  
Courriel / [ealm@lille.archi.fr](mailto:ealm@lille.archi.fr)

**Maître d'ouvrage**  
ministère de la Culture  
et de la Communication  
**Maître d'œuvre**  
Pierre Eldin, architecte

**Date de livraison** / 1978  
**Surface** / 4 753 m<sup>2</sup>  
**Rehabilitation**  
**Maître d'ouvrage** /  
ministère de l'Équipement,  
des Transports et du Tourisme  
**Maîtres d'œuvre**  
Gilbert Delecourt,  
Ludwig Peretz, architectes  
**Date de livraison** / 1995  
**Surface** / 1 296 m<sup>2</sup>  
**1<sup>re</sup> extension**  
**Maître d'ouvrage** /  
ministère de l'Équipement,  
des Transports et du

**Logement / direction**  
départementale du Nord  
**Maîtres d'œuvre**  
Olivier Bonte et Walter  
Chiani, architectes  
**Concours** / 1995  
**Date de livraison** / 1999  
**Surface** / 1 887 m<sup>2</sup>  
**2<sup>e</sup> extension**  
**Maître d'ouvrage** / ministère  
de la Culture et de la  
Communication / direction  
régionale des affaires cultu-  
relles du Nord-Pas-de-Calais  
**Maître d'œuvre** / Atelier Séraji

**Architectes & Associés**  
**Concours** / 2001  
**Date de livraison** / mai 2006  
**Surface** / 1 963 m<sup>2</sup>  
**Effectifs**  
**Enseignants** / 98  
**Étudiants** / 814  
**Diplômés 2004-2005** / 73  
**DPLG, 60 DEA. Doctorants** / 5

**Échanges internationaux**  
dont Erasmus  
**Étudiants en mobilité**  
à l'étranger / 30/an  
**Étudiants accueillis** / 36/an



**LE BÂTIMENT** C'est à la suite de la création des cours d'arts décoratifs, en 1897, que les anciennes écoles académiques lilloises sont transformées en école des beaux-arts. Administrée par un secrétaire général entre 1897 et 1905, l'école a un premier directeur, Émile Gavelle, en poste de 1905 à 1935. L'enseignement,

dispensé dans un édifice situé face au conservatoire de la place du Concert à Lille, est organisé en quatre sections : peinture et dessin, sculpture, arts décoratifs et industriels, architecture. La partie supérieure de la quatrième section, consacrée à l'architecture, prend le nom d'école régionale d'architecture ; elle est dirigée de 1905 à 1907 par l'architecte Jules-Louis Batigny, puis par Georges Dehaut de 1907 à 1943. C'est en 1935, au moment où Émile Gavelle prend sa retraite, que Robert Mallet-Stevens est nommé au poste de directeur de l'école des beaux-arts de Lille (1935-1939) et qu'il est pressenti comme architecte d'un nouvel établissement - le projet d'une nouvelle école des beaux-arts ne verra le jour qu'après la Seconde Guerre mondiale. Marcel Favier, directeur de l'école régionale d'architecture depuis le mois d'octobre 1943, sera l'architecte de la nouvelle école des beaux-arts (1959-1964), traitée comme la tête de pont d'une des entrées de Lille.

Le contexte des bouleversements de l'ancienne école des beaux-arts et la naissance de Villeneuve-d'Ascq créent ensuite les conditions de la programmation d'une nouvelle école, intégrée dès juillet 1967 dans le schéma directeur de la ville nouvelle. Symboliquement et géographiquement à mi-chemin entre l'université des sciences et l'université de lettres, l'unité pédagogique de Lille est située en bordure du « forum vert » proche du centre-ville. Après les études de programmation menées avec les étudiants dans une dynamique participative (1971-1972), l'avant-projet est adopté au début de l'année 1974 (Pierre Eldin, architecte). La nouvelle école ouvre ses portes à la rentrée universitaire 1977. Pour cet édifice pyramidal s'adaptant à une topographie chahutée, la structure poteaux-poutres choisie génère une trame de 4,50 m au carré. De vastes plateaux libres au rez-de-chaussée sont consacrés aux ateliers ouverts, dans l'esprit de

l'enseignement pluridisciplinaire : fosses à conversations, cloisonnement coulissant, flexibilité des espaces. Les finitions intérieures affichent une robustesse industrielle et un rationalisme poussé volontairement jusqu'à la lisibilité pédagogique.

Une première restructuration normative est mise en œuvre en 1986. En négligeant de tirer parti des qualités initiales de l'édifice, elle en brouille la lecture et en banalise les espaces. Une seconde restructuration (1992-1994, Gilbert Delecourt & Ludwick Peretz, architectes) ajoute une écriture architecturale différente à certains espaces réaffectés (salle de dessin codé, centre de documentation, circulations) et finit par rendre invisible l'enveloppe et les remplissages du projet d'origine (changement des menuiseries métalliques, isolation par l'extérieur). Une première extension (1996-1999, Olivier Bonte & Walter Chiani, architectes) correspond, quant à elle, à un volume courbe surélevé, qui regroupe des ateliers cloisonnés et tente de constituer une façade urbaine plus traditionnelle, tout en offrant à la vue du public le travail des étudiants. Le programme de la dernière extension combine un atelier de mise en œuvre et des espaces dévolus ateliers de projet. Lauréat d'un concours organisé en 2001, le projet de Nasrine Seraji repose sur l'expression d'une structure affectée d'une mission quasi iconique et ajoute une pièce au chapelet périphérique encerclant l'ancien bâtiment. Restructurée une fois de plus pour s'adapter à cette nouvelle partie, l'ancienne école a montré que la flexibilité de sa trame structurelle n'était pas sa moindre qualité.

**Richard Klein, architecte, historien  
enseignant chercheur à l'Ensap Lille**



1

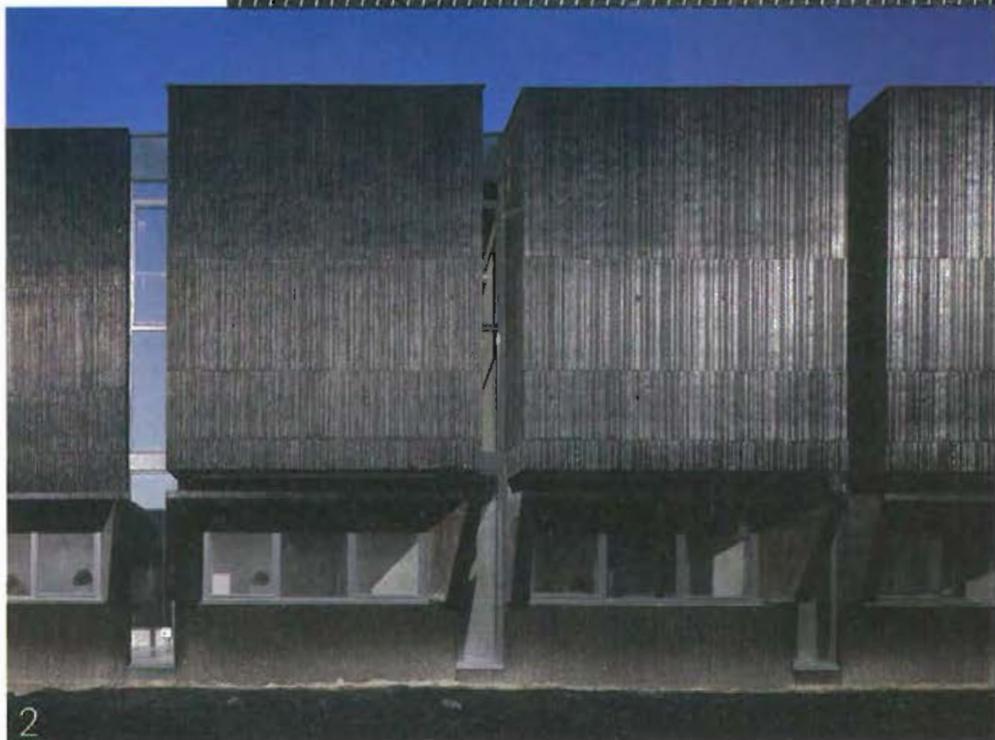


2



3

1/ 1<sup>re</sup> extension (1998, architectes Walter Chiani et Olivier Bonte), courbe tendue couverte de cuivre./  
 2/ Le bâtiment initial (1972-1979, architecte Pierre Eldin) et sa trame au carré de 4,5 m./  
 3/ Forum, espace central du bâtiment d'origine, mise en couleur par Christophe Cuzin, plasticien, 2005./



**/1/** 2<sup>e</sup> extension  
(2001-2006, archi-  
tecte Atelier Nasrine  
Séradj), grand  
volume en béton  
texturé noir./  
**/2/** 2<sup>e</sup> extension,  
détail de la façade  
en béton texturé  
noir./  
**/3/** 2<sup>e</sup> extension,  
structure apparente  
et façade en  
Profilit de l'atelier  
à l'échelle 1/1./



«Le nouveau corps de bâtiment doit compléter les deux autres pour former un ensemble, tout en affirmant son identité propre.

#### Compléter, articuler

La direction générale de son plan reprend celle de la trame de l'école d'origine. Sa barrette d'ateliers l'inscrit également dans la logique de la première extension, qu'il complète sans pour autant chercher à épouser sa forme. La nouvelle aile donne à l'école une longue façade principale, orientée nord-est, ouverte sur le forum vert et la végétation environnante.

#### Trois fonctions, trois niveaux

Aux trois types de locaux que comporte le programme correspondent trois niveaux d'accès. L'atelier de mise en œuvre et sa matériauthèque investissent l'ensemble du rez-de-chaussée bas. Les loges et l'entrée, en balcon sur le grand atelier, occupent le rez-de-chaussée haut (même niveau d'accès que celui de l'école aujourd'hui). Les ateliers et les mezzanines des loges sont installés au premier étage, légèrement au-dessus de l'école actuelle, liés à lui par les deux passerelles-rampes.

#### Libres échanges

Le projet recherche le décroisement visuel et la fluidité d'usage, garants de la qualité des échanges au sein de l'école et de la communication entre les différentes années d'étude.

L'atelier de mise en œuvre, socle et vitrine.

C'est l'élément singulier du programme, et le plus significatif. // //

Nous avons donc choisi d'en faire le socle de notre bâtiment et de le mettre en évidence comme la vitrine de l'école, le long du chemin du forum et du parc public. Son grand volume vitré occupe la totalité du rez-de-chaussée et donne vers le parc. Sa structure en portique libère son espace intérieur de points porteurs intermédiaires et détermine celle de tout le bâtiment. »

Nasrine Séraji, architecte



**HISTOIRE DE L'ÉCOLE** Lille est une métropole européenne en pleine mutation : son histoire comme les infrastructures de transport qui l'irriguent, soulignent son appartenance à l'Europe du Nord-Ouest, l'un des territoires les plus dynamiques au monde.

Physiquement installée à Villeneuve-d'Ascq, au cœur de cette métropole, à dix minutes en métro des gares de Lille Flandres et Lille Europe, l'école est directement reliée aux principaux centres et lieux d'animation de Lille Métropole. Elle se trouve aussi à proximité des universités de Lille I (sciences et technologies) et de Lille III-Charles-de-Gaulle (lettres et sciences humaines), universités avec lesquelles l'école construit un partenariat fort, notamment en vue d'une participation à des écoles doctorales conjointes.

Par ailleurs, il faut souligner les relations déjà anciennes et étroites avec Paris I-Panthéon-Sorbonne dans le domaine de l'histoire de l'architecture moderne et contemporaine.

La stratégie de l'école d'architecture et de paysage de Lille se développe selon trois directions principales.

La première est la volonté de former des architectes généralistes, c'est-à-dire de leur permettre une réelle diversification des métiers de l'architecte et donc de leur offrir une formation solide et ouverte. Cette volonté se traduit par une palette large des orientations professionnelles des jeunes diplômés depuis au moins dix ans. Plus récemment, dans le cadre de la réforme des études, de nouveaux projets ont

émergé : l'ouverture d'une filière de formation de paysagistes DPLG est prévue à la rentrée 2005. D'autres projets sont à l'étude, notamment en architecture intérieure (licence professionnelle) et en restauration du patrimoine architectural et urbain du xx<sup>e</sup> siècle (diplôme de spécialisation de troisième cycle) et pourraient ouvrir, en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, à partir de 2006 et des années suivantes.

La deuxième est une réelle internationalisation fondée sur le développement de relations transfrontalières et européennes. Notre appartenance à l'Europe du Nord-Ouest est un atout depuis longtemps valorisé par notre école ; il nous permet aujourd'hui d'envisager de véritables cursus communs tissés avec nos voisins belges, néerlandais, britanniques, allemands. La troisième est une plus grande ouverture de l'école vers l'extérieur, avec un accroissement sensible des actions orientées vers son environnement professionnel, institutionnel, et vers les publics d'une façon plus générale (formation continue, développement des actions de sensibilisation à l'architecture et à la ville, actions de communication et montages de projets d'expositions, de colloques et de conférences), le plus souvent en partenariat avec d'autres acteurs culturels de la métropole lilloise.

Le rayonnement de l'école passe aussi par ses relations internationales au-delà de l'Europe : elle est ainsi présente en Asie (Vietnam et Chine), en Amérique du Nord et latine, en Afrique (Sénégal). Le Workshop de chaque mois de mai, la publication de « L'Annuel » et des « Cahiers thématiques » de la recherche attestent encore de la vitalité de notre école et de son envie d'échanger avec ses pairs.

Diversification de l'offre de formation et personnalisation des parcours des étudiants, cohérence et exigence concernant le niveau de connaissance et de savoir-faire des jeunes diplômés, ouverture de l'école sur son environnement social et culturel, comme sur la dimension transfrontalière et européenne de la métropole : voilà quelques-unes des principales caractéristiques de l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille.

8  
||||

**ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE** L'identité pédagogique et scientifique de l'école est fondée sur ses domaines d'excellence, qui sont eux-mêmes très inspirés de l'environnement et de l'histoire de l'école. La place de la production architecturale et urbaine moderne et contemporaine, de même que les conditions de leur conception, y sont très importantes.

Ainsi, le patrimoine architectural et urbain de la fin du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle et les modes de transformation de la ville et des territoires pour ce début de <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle sont au cœur de l'enseignement et de la recherche de l'école.

Si la donnée principale de l'enseignement supérieur européen est l'adoption du LMD, la déclaration de Bologne sous-tend aussi une volonté d'intégration plus forte des ensembles universitaires européens, en particulier l'accroissement des échanges pédagogiques d'étudiants et d'enseignants est clairement affirmé par cette déclaration. Deux conditions nous ont paru essentielles pour que la pédagogie de notre école s'engage dans cette direction : la semestrialisation des études et le renforcement des coopérations entre établissements d'enseignement, passant du simple « accord bilatéral » à la mise en place de réseaux d'écoles et d'universités autour de projets pédagogiques cohérents. C'est, pour notre école, l'enjeu principal du programme européen de master méta-université, ainsi que le projet d'un doctorat européen en architecture.

La récente réforme des études d'architecture a offert plusieurs autres opportunités à notre école, qui vont au-delà de la réforme du cursus en architecture :

- une filière paysagistes DPLG est créée dès la rentrée 2005-2006 ;
- une licence professionnelle en architecture intérieure, en coopération avec l'université de Lille I et l'École supérieure des arts appliqués et textiles de Roubaix ;
- une formation de spécialisation en architecture dans la connaissance et la restauration du patrimoine du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, en lien étroit avec une filière doctorale en architecture.

Rappelons aussi que l'école d'architecture de Lille est associée au master aménagement, urbanisme et dévelop-

pement des territoires de Lille I et à celui esthétique et pratiques des arts de Lille III.

Deux équipes de recherche sont présentes à l'école :

- Architecture, ville, histoire (AVH) travaille sur l'histoire récente et contemporaine en architecture et en urbanisme et s'intéresse aux prolongements de cette histoire dans la production contemporaine ;

- Conception et enseignement de la conception (CEC) traite des processus de création en architecture et dans d'autres disciplines, ainsi que des modalités de l'enseignement de ces domaines, en premier lieu à propos de l'architecture, de la ville et du paysage.

Une perspective de renforcement de cette dimension essentielle de l'école passe par un rapprochement des deux équipes et par une plus grande lisibilité de ses thématiques de recherche. Les numéros 1 à 4 des « Cahiers thématiques » y contribuent d'ores et déjà ; fin 2005, enfin, sera créé un laboratoire de recherche regroupant l'ensemble des moyens autour de la conception architecturale et urbaine contemporaine.

*1/ L'espace ouvert des ateliers du bâtiment initial, aujourd'hui découpé en plusieurs salles./  
2/ Grand amphithéâtre Paul-Bossard (200 places), un des éléments du programme initial./*



Hotellerie du magazine d'architectures (d'a) réalisée pour le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, mai 2006

////

#### Direction de l'Architecture et du Patrimoine

Ann-José Arlot

Directrice, chargée de l'architecture

#### Coordination et suivi de l'ouvrage

Elisabeth Henry, chargée des éditions et de l'audiovisuel (DAPA),

avec le concours des vingt écoles nationales supérieures d'architecture

#### Consultant

Simon Texier, historien

#### Reportages photographiques

Jean-Marie Monthiers

////

#### Le magazine d'architectures (SEA)

////

#### Directeur de la publication

Jean Audouin

#### Rédacteur en chef

Emmanuel Caille

Pour l'ouvrage

## architecture des écoles d'architecture

#### Coordination et suivi éditorial

Emmanuel Caille

#### Conception et réalisation graphique

Caroline Pauchant

#### Secrétariat de rédaction

Marie-Line Descroix et Muriel Raux

////

#### Crédits photographiques

Les reportages photographiques sont réalisés par Jean-Marie Monthiers à l'exception du reportage de l'École d'architecture de Paris-Val de Seine réalisé par Nicolas Borel p. 8 et p. 152-159 et les photographies p. 18 n°1 et 2 © Joseph Abram, n°3 © DAF/Cité de l'Architecture et du Patrimoine/Archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle, p. 20 n°1 et 2 © DAF/Cité de l'Architecture et du Patrimoine/Archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle, n°3 © ENSAN Nantes, DR, p. 21 n°4 © Christian Cros, n°5 © J.M. Poteau, n°6 © ENSA Montpellier, DR, n°7 © ENSA Grenoble, DR, p. 24, n°3 © Nicolas Borel, n°4, © EMOC - Sylvie Bersout, p. 100-103 © Hervé Douris, p. 114 n°1 et 2 et p. 116-117 © Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal architectes, p. 129, p. 131 n°2, p. 134 n°1 © Sylvie Bersout, p. 131 n°1 et 3, p. 132-133 n°1, p. 134 n°2, © Atelier d'architecture Jean-Paul Philippon, p. 133 n°2 © entreprise Baudin Chateauneuf, M. Gauducheau, p. 152-159 dessins © Frédéric Borel Architecte, p. 161 et 166 © Michel Mansuy, ENSA St-Etienne, p. 164 © Bruhat et Bouchaudy architectes.

////

#### Remerciements

Ann-José Arlot remercie tout particulièrement les directeurs des vingt écoles nationales supérieures d'architecture et leurs équipes sans lesquels cet ouvrage n'aurait pu voir le jour. La direction de l'Architecture et du Patrimoine remercie également tous les auteurs, les enseignants et les architectes pour leur participation active.

////

Édité par Société d'éditions architecturales (SEA), SARL de presse au capital de 3000€, une filiale du groupe Innovapresse et Communication.

1, place Boieldieu 75002 Paris

Tél : 01 48 24 08 97, Fax : 01 42 47 00 76

ISSN : 1145 -0835

Dépôt légal : juin 2006. Commission paritaire: 0209 T 84293

Tous droits réservés d'architectures 2006

# d'a

le mensuel professionnel  
de la création architecturale.

Abonnez vous sur le site [www.innovapresse.com](http://www.innovapresse.com)

[9 numéros : 80 € (étudiants : 58 €)]